

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 15.
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Août 1871.

NOUVELLES LOCALES.

Le Consulat de France à Monaco nous communique la note suivante :

Par décision de S. Exc. M. le Ministre des Affaires Étrangères, prise conformément aux observations faites par MM. le Commissaire, Chef du service de la Marine à Nice et le Consul de France à Monaco en faveur des marins du littoral des Alpes-Maritimes,

A partir du 6 août courant, les droits relatifs à la navigation, dits droits de chancellerie consulaire, ont cessé d'être perçus dans le port de Monaco, sous la réserve, bien entendu, que cette décision laissera subsister dans leur entier les dispositions se rattachant à la police générale de la navigation, qui déterminent les formalités imposées aux bâtiments français, dont une loi seule pourrait les dispenser.

Cet acte, conforme d'ailleurs aux dispositions bienveillantes qui ont été prises au moment de l'annexion du Comté de Nice à la France, est tout à l'avantage de la Principauté, et ne peut que contribuer à augmenter le mouvement de la navigation entr'elle et les ports voisins.

Le Consul de France à Monaco,
C. DE REYNOLD.

Ainsi que nous l'avons déjà dit il y a quelque temps, Monaco sera bientôt doté d'un établissement d'instruction publique qui ne le cédera en rien à ceux qu'une prospérité croissante et des succès acquis placent au premier rang tant en France qu'en Italie. Le Prince Charles III qui a toujours eu à cœur de voir notre pays entrer de plus en plus dans une voie sagement progressive, a confié aux RR. PP. Jésuites la direction d'un collège pour les hautes études, établi aux frais de S. A. S. dans l'ancien couvent de la Visitation et dont l'ouverture aura lieu au mois d'octobre prochain.

Des travaux considérables, qui ne sont pas encore achevés, ont approprié cet immense bâtiment à sa nouvelle destination.

On a disposé des salles vastes et bien aérées pour les études et les classes, et trois cours spacieuses compléteront sous peu l'ensemble des transformations opérées. La Chapelle qui est presque une église a été restaurée à l'extérieur et à l'intérieur, et s'ouvrira prochainement au culte public en même temps qu'elle servira aux exercices religieux du nouveau collège.

Nul n'ignore que l'instruction donnée par les Jésuites est des plus solides; rien de ce qui touche aux

lettres, aux sciences et aux arts n'est négligé dans leur programme, un des plus complets de tous ceux adoptés dans les établissements publics. Quant à l'éducation, elle est au niveau de l'instruction; sa forme essentiellement paternelle la rend douce aux enfants qui entrent ainsi par une porte riante dans les rudes sentiers de la vie. Hâtons-nous de dire que les RR. PP. Jésuites savent rendre cette éducation forte, afin qu'elle soit pour ceux qui l'ont reçue une arme puissante contre les séductions et les dangers que l'on rencontre dans le monde.

A notre avis, le nouveau collège des Jésuites est appelé à de très grands succès; il sera pour de nombreuses familles la source de précieux avantages.

Chacun sait, en effet, qu'une foule de riches hôtes viennent des contrées du Nord passer l'hiver dans notre climat doux et salubre à la fois. Or, bien des parents regrettaient de ne pouvoir se faire accompagner de leurs enfants, faute d'un établissement d'instruction où ceux-ci pussent commencer ou poursuivre leurs études. Cette lacune sera dorénavant comblée. En outre, les cours étant donnés en italien et en français, les élèves s'y formeront insensiblement à ces deux langues dont ils finiront par posséder parfaitement le génie. C'est là surtout un avantage qui sera vivement apprécié.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur le programme de cet établissement, nous y verrons que l'instruction religieuse occupe le premier rang, et que les professeurs s'attachent à inculquer à leurs élèves, de prime abord, les principes de leurs devoirs religieux et sociaux; en d'autres termes, ils leur font comprendre ce que chaque homme doit à Dieu et à la société. Pour ce qui a trait à l'instruction littéraire et scientifique, elle embrasse le champ le plus étendu; elle comprend les langues grecque, latine, italienne et française, la philosophie, la métaphysique, l'astronomie, les sciences exactes, la botanique, la zoologie, etc. etc.

Les matières que nous venons de citer sont obligatoires; il en existe ensuite d'autres purement facultatives parmi lesquelles nous citerons les langues anglaise, allemande, espagnole, etc., la musique, le dessin, l'équitation, l'escrime, la gymnastique, et généralement tous les arts d'agrément.

Comme on le voit, l'instruction donnée par les Jésuites embrasse tout, et peut être comparée à celle reçue dans les collèges les plus importants et les plus recommandables de France et d'Italie.

Mais si le collège de Monaco se recommande aux parents par une organisation religieuse et classique

des plus complètes, nous appellerons également l'attention des pères de famille sur sa situation exceptionnelle au point de vue hygiénique.

Notre climat, on le sait, est, de l'avis de tous les médecins, un des plus salubres qui soient au monde; l'air y est imprégné des parfums de la mer et des émanations balsamiques des montagnes alpestres; jamais aucune épidémie n'a visité la Principauté sans cesse inondée de soleil et où les frimas sont inconnus. Les enfants trouveront sur notre sol un air pur et vivifiant qui développera leurs poumons et contribuera puissamment à fortifier leur constitution physique. Il y aura donc avantage matériel et moral à la fois pour les parents, à placer leurs fils dans notre collège. Nous sommes convaincu qu'ils le comprendront si bien, que le bâtiment disposé pour recevoir près de 400 élèves, finira par devenir trop étroit.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Monaco aura trouvé dans la création de ce collège, dont la direction supérieure est confiée au R. P. Pellico, une nouvelle source de prospérité, prospérité que la Principauté devra tout entière à la munificence et à l'esprit d'initiative et de progrès de son Souverain le Prince Charles III.

La façade de la Chapelle de la Visitation offre, depuis sa restauration, un charmant coup d'œil; une plaque en marbre portant l'inscription suivante y a été placée au-dessus de la porte :

HAS SACRAS AEDES
D. O. M.
IN HONOR. B. M. V. D.
SUB TIT. VISIT.
LUDOV. I. AN. MDCLXIII. EREXIT
CAROLVS III
AN. MDCCCLXX. INSTAVRAVIT.

« Louis I^{er} éleva ce temple au Dieu très-bon et très-grand, en l'honneur de la Vierge Marie Mère de Dieu, sous le titre de la Visitation, en l'an 1663. Charles III le restaura en 1870. »

Mardi dernier a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école communale des garçons, dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne.

S. Exc. le Baron Imberty, Gouverneur Général de la Principauté, présidait la cérémonie. M. le Président et les membres du Comité de l'Instruction publique, les Autorités et le Clergé, avaient pris place sur l'estrade aux côtés de Son Excellence.

Des drapeaux aux couleurs nationales et des guirlandes de verdure décoraient le préau de l'école; au fond, au-dessus de l'estrade, se dressait au milieu d'oriflammes et de draperies, le buste de S. A. S. le Prince Charles III, dominant le fauteuil du Gouverneur Général. A droite et à gauche, deux tables étaient chargées de nombreux prix dus à la munificence de S. A. S., et destinés à récompenser les lauréats.

Après l'exécution d'un morceau de musique sur l'orgue, le jeune Demaintin Henri s'est avancé vers M. le Gouverneur Général et lui a adressé, au nom de l'école tout entière, un joli compliment. M. le Président du Comité de l'Instruction publique a ensuite pris la parole et fait, nous ne dirons pas un discours d'apparat, mais bien plutôt une spirituelle improvisation que la multiplicité des sujets traités nous donne le regret de ne pouvoir analyser; l'orateur a terminé en disant que, grâce à la sollicitude du Prince, Monaco serait bientôt doté d'un établissement de premier ordre dirigé par les RR. PP. Jésuites, établissement où les élèves qui se destinent aux carrières libérales pourront puiser une instruction solide.

Deux élèves, Boéri et Blanchy, ont alors chanté un charmant duo, le *Rêve du mousse*, puis a eu lieu la distribution des récompenses pour la petite classe. Voici les noms des élèves le plus souvent nommés :

Léotard, Antoine, (3 fois nommé), Scotto, Jacomin, (3 fois nommé), Marquet, Eugène, (2 fois nommé).

Le *Maître d'école*, désopilante chansonnette, a été admirablement dite par le jeune Baud escorté de ses élèves. Un succès d'hilarité générale a accueilli le chanteur auquel les braves n'ont certainement pas été marchandés, et c'était justice. Baud a très-bien compris son rôle et montré dans l'exécution de cette saynète une parfaite intelligence de la situation.

Les lauréats de la seconde classe ont été appelés ensuite; voici les noms des principaux :

Rodriguez, Joseph, (6 fois nommé), Coste, Joseph (4 fois nommé), Gigondin, Joseph, (4 fois nommé), Médecin, Félix, (3 fois nommé), Bosco, Honoré, (3 fois nommé), Sauvaigo, Barthélemy, (2 fois nommé), Vatrican, Henri, (2 fois nommé), Blanget, Michel, (3 fois nommé).

M. l'abbé Viara, qui tenait l'orgue et M. Legnani, contrebassiste, ont exécuté un motif de la *Sonnam-bula* qui a été très vivement apprécié.

Le Comité de l'Instruction publique décerne, chaque année, un prix particulier destiné à récompenser l'élève ayant le mieux traité une dissertation sur un sujet donné. Le comité a accordé ce prix à l'élève Henri Demaintin. Lucien Mevolhon a obtenu un accessit pour la même composition.

La *Chasse du Roi*, chœur, a été exécuté par les élèves avec beaucoup d'ensemble et une nuance exacte des couleurs, puis le jeune Sangeorges a récité une petite bluette ayant pour titre le *petit écolier*.

L'appel des lauréats de la première classe a ensuite été fait :

Sangeorge, Jean, (9 fois nommé), Baul, Joseph, (7 fois nommé), Guizol, Joseph, (7 fois nommé), Aureglia, Louis, (6 fois nommé), Crovetto, Louis, (6 fois nommé), Lanzerini, Adolphe, (3 fois nommé), Boéri, Jean, (7 fois nommé), Blanchy, Adolphe, (5 fois nommé), Demaintin, Henri, (3 fois nommé), Mevolhon, Lucien, (3 fois nommé), Bérenger, Gustave, (3 fois nommé).

Les virtuoses Frassinetti, Legnani et Poli ont joué une *fantaisie-ballet* qui a fait ressortir leurs

talents artistiques si appréciés, puis, un duo comique, *les vieux l'amis*, a été chanté avec beaucoup d'aplomb et d'entrain par les élèves Crovetto et Mélin. Cette fête de famille a été close par l'exécution de l'air national de la Principauté.

Vendredi, la même fête scolaire a été célébrée pour la distribution des récompenses aux filles de l'école communale dirigée par les dames de St-Maur.

La cérémonie était présidée par S. Exc. le Baron Imberty, ayant à ses côtés, comme le mardi, le Président et les membres du Comité de l'Instruction publique, les Autorités et le Clergé.

Un chœur exécuté par les élèves de la grand' classe a ouvert la séance, puis quelques jeunes filles ont, dans un dialogue animé, passé en revue une partie de l'histoire religieuse de l'humanité depuis la création du monde. Cette petite dissertation entre camarades, émaillée de quelques saillies, a été très-applaudie, ainsi que le compliment adressé à M. le Gouverneur Général, au Clergé et aux membres du Comité par une des élèves.

M. l'archiprêtre Ramin, Inspecteur des écoles, a répondu à ce compliment; dans quelques paroles improvisées, il a démontré l'influence de la religion sur les esprits, et a dit qu'elle seule pouvait faire des femmes selon la volonté de Dieu.

Il a enfin loué les Dames de St-Maur sur l'abnégation avec laquelle elles accomplissent leur délicate mission, et a terminé en adressant des remerciements à M. le Gouverneur Général et à MM. les membres du Comité de l'Instruction publique pour la sollicitude dont ils entourent les écoles communales.

L'appel des lauréates a commencé dans l'ordre suivant :

Deuxième classe, 3^e et 4^e division : Raoux, Marie, (3 nominations), Guizol, Caroline, (2 nom.), Bosc, Louise, (2 nom.), Raoux, Melina, (2 nom.), Cauchet, Maria, (témoignage de satisfaction pour deux mois de l'année passés à l'école). — Deuxième division : Gastaud, Lucie, (4 nom.), Aurégia, Antoinette, (3 nom.), Crovetto, Marie, (3 nom.), Boeri, Madeleine, (3 nom.). — Première division : Ciocco, Alexandrine, (6 nom.), Blanchery, Joséphine, (6 nom.), Vial, Marie, (4 nom.), Aurégia, Augustine, (4 nom.), Jambois, Louise, (3 nom.).

Première classe, troisième division : Boéri, Marie, (4 nom.), Médecin, Louise, (4 nom.), Espiente, Anaïs, (3 nom.). — Deuxième division : Mélin, Françoise, (4 nom.), Aurégia, Joséphine, (3 nom.) Marquet, Joséphine, (3 nom.), Bracco, Rosa, (3 nom.) Jambois, Marie, (2 nom.). Première division : Sangeorges, Mélanie, (4 nom.), Barral, Fanny, (5 nom.) Delpiano, Emilie, (4 nom.), Campana, Thérésine, (4 nom.), Olivier, Louise, (6 nom.). Cette dernière élève s'étant distinguée durant toute l'année scolaire par sa conduite et son application soutenue, a mérité un prix spécial de Distinction.

Un chœur a clos cette cérémonie intéressante.

Nous ne terminerons pas ces lignes sans adresser des félicitations sincères tant aux frères chargés de l'école des garçons, qu'aux dames placées à la tête de l'école des filles; grâce à leurs sollicitudes paternelles, les élèves font chaque année des progrès marqués, et le bienfait de l'Instruction se répand de plus en plus dans notre pays.

On assure que l'ouverture de la ligne ferrée à travers le Mont Cenis aura lieu le 15 septembre prochain.

L'Exposition internationale de Naples.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs de l'exposition maritime internationale de Naples; nous recevons aujourd'hui sur le congrès qui l'a suivie, des détails intéressants que nous allons résumer.

Le congrès était divisé en quatre sections, comprenant chacune plusieurs branches de l'art et de l'industrie maritimes. Celle relative à la pêche côtière et internationale a traité de questions intéressantes au plus haut point. Des lois ayant pour but d'empêcher le dépeuplement des eaux, et de réglementer la pêche côtière ont été discutées et étudiées.

La pêche au corail et les moyens à apporter dans son perfectionnement, ont également fait le sujet de longues discussions auxquelles ont pris part une foule de notabilités scientifiques. Des études spéciales ont en outre été présentées sur les moyens à employer pour établir la fécondité d'une ou plusieurs espèces de poissons, et pour connaître la loi des accroissements ainsi que les lieux et les temps les plus opportuns pour la pêche.

Une discussion qui a présenté un grand intérêt est celle relative à la recherche du meilleur système à appliquer pour établir d'une façon certaine, dans la Méditerranée, la température de l'eau, son degré de saturation en principes alcalins, la flore de ses diverses couches, et la nature de ses fonds. Toutes ces questions ont été résolues d'une façon satisfaisante, et les conclusions prises seront publiées prochainement.

Le congrès a émis le vœu que les navires marchands de deux nations belligérantes fussent exempts de toute molestation, excepté dans le cas de contrebande de guerre ou de violation de blocus. Il a également posé en principe ce fait : qu'il n'est pas dans l'intérêt d'une nation de fonder des colonies avec dépendance politique de la mère-patrie; toute colonie doit être absolument indépendante, au moins administrativement.

Les questions de détails ayant trait à l'uniformité de tonnillage des navires n'ont été qu'effleurées; la commission a émis le vœu qu'une conférence internationale et spéciale à cette question se réunisse au plus tôt afin de la résoudre.

Le congrès s'est occupé également des consulats. Il s'agissait de discuter si l'organisation de ces derniers répond aux diverses exigences du commerce. Plusieurs consuls, et parmi eux M. le commandeur Négri, ancien chef des consulats italiens, ont pris la parole. Des conclusions, qu'il serait trop long d'énumérer, ont été adoptées et seront présentées aux divers gouvernements européens.

Telles sont en résumé les questions les plus saillantes qui ont été traitées dans cette assemblée internationale, à laquelle M. le Commandeur Lancia Duc de Brolo, consul de la Principauté à Palerme, a pris une part très-active et très-importante.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Saint-Jean. — Notre petite localité était en liesse avant hier dimanche; un bal champêtre jetait aux échos de notre site pittoresque et charmant ses airs gais et entraînants.

Beaucoup d'habitants des localités environnantes s'étaient rendus à cette fête chorégraphique qui a été très animée.

Nice. — M. Lacoste, commissaire de surveillance administrative du chemin de fer, à la résidence de Nice, passe au service du contrôle du chemin de fer

d'Orléans, à la résidence de la Roche-sur-Yon, et est remplacé par M. Dechevery qui vient d'Autun.

Toulon. — Il est arrivé des convois de communaux et de communales; quelques-uns de ces personnages trop célèbres viennent endosser la casaque rouge, symbole de leur couleur politique; d'autres sont destinés à aller peupler les déserts de la Calédonie ou les plaines fiévreuses de Cayenne. Plusieurs transports doivent quitter notre rade au premier jour.

FAITS DIVERS.

Après d'assez copieuses libations, à Paris, dans un établissement du boulevard Montmartre, trois individus parmi lesquels se trouvait le sieur Edmond C..., âgé de vingt-huit ans, parlaient de la capacité comme fumeur. D'exagération en exagération, l'un d'eux prétendit qu'il fumerait sans désemparer une demi-douzaine de cigares.

Le sieur C... alla plus loin, et affirma qu'il consommerait la douzaine entière. — Comme on se récriait, il proposa un pari qui fut accepté. C... devait, pour gagner l'enjeu fumer les douze cigares sans interruption, et sans boire autre chose qu'un bock de bière.

Il commença, et tout alla bien jusqu'au huitième cigare, après lequel il éprouva le besoin de prendre de l'air; on se promena sur le boulevard, et C... continua de fumer.

Au neuvième cigare, il éprouva des éblouissements, des frissons. On lui conseilla d'en rester là, mais il persista. Les frissons augmentèrent au dixième cigare. C... refusa encore de cesser de fumer; il consentit seulement à rentrer chez lui avec ses amis.

Aux frissons succédèrent les douleurs d'entrailles, les vomissements et tous les symptômes d'un empoisonnement. On courut chercher un médecin, mais on n'en trouva pas immédiatement, et, quand il en arriva un, le mal avait fait de tels progrès qu'il ne put les enrayer, et dans le cours de la nuit, le malade succomba.

Il a été constaté que l'empoisonnement avait été causé par la nicotine, absorbée en plus grande quantité, lorsque le tabac est fumé sous forme de cigare.

Les ravages de l'intoxication avaient été, du reste, d'autant plus rapides, que le sieur C... était atteint d'une hypertrophie du cœur, pour laquelle il suivait un traitement, ce qui aurait dû l'empêcher de commettre l'imprudence qui a causé sa mort.

Il paraît que les gants de soie teints avec de l'aniline produisent sur la peau de ceux qui les portent des éruptions de boutons très-violentes. Le *Standard*, de Londres, publie une lettre d'un docteur qui cite le cas d'une jeune fille dont les mains ont été littéralement couvertes.

Ainsi donc il est prudent de ne pas porter de gants de soie, car presque tous sont teints avec l'aniline.

VARIETES.

Le Ciel.

Parmi les hommes, ou du moins parmi les hommes qui pensent et qui se sentent à certaines heures de la vie animés du noble désir de connaître, il en est peu qui ne se soient demandé avec une inquiète curiosité ce que c'est que le Ciel, dont notre habitation terrestre est couronnée. Soit au milieu de la splendeur des jours, lorsque ce magnifique azur plane glorieusement sur nos têtes, et qu'à peine de légers flocons d'argent y dessinent leur contraste; soit au recueillement du soir, quand l'astre brûlant descend majestueux dans son lit de pourpre aux franges d'or, et que la lune rougissante apparaît au levant derrière les montagnes; soit au sein des nuits silencieuses, lorsque les étoiles scintillantes versent dans l'espace leur mélancolique pluie de lumière: en ces instants de contemplation et d'entretien avec la nature, l'âme se sent anxieuse de sonder les mystères de la création; elle reconnaît que l'ignorance est un état inférieur et qu'il doit être doux et satisfaisant de savoir; elle demande à l'Être éternel qui respire en toutes choses la révélation de ses œuvres, et la curiosité devient presque pour elle un énergique besoin de sortir des ténèbres

et de saisir dans sa grandeur l'ordre et le cours de l'immense univers....

Pour se former une juste idée du Ciel, il faut d'abord s'en former une précise du globe terrestre, et se représenter ce globe comme suspendu dans l'espace sans aucune espèce de support, absolument comme le serait une bulle de savon en l'air.

Encore est-il plus isolé que la bulle de savon même, attendu que celle-ci repose en réalité sur les couches d'air, plus lourdes qu'elle, tandis que la Terre ne repose sur aucun fluide, sur aucune couche et demeure indépendante de toute espèce de point d'appui ou de suspension.

Mais alors, me diront quelques-uns, si elle est ainsi jetée comme un boulet dans l'espace, pourquoi ne tombe-t-elle pas?

— Et où voulez-vous qu'elle tombe? leur répondrai-je.

— En bas, me répliqueront-ils.

Mais qu'est-ce que c'est que cette expression *en bas*? C'est une idée purement relative. Si vous vous représentez bien le globe terrestre, isolément suspendu dans l'étendue infinie, vous ne tarderez pas à reconnaître qu'il n'y a ni haut ni bas dans l'univers. Examinez, en effet. Voilà ce globe dans l'espace. Il mesure, comme vous savez, 3,000 lieues de diamètre. Vous mesurez, de taille moyenne 5 à 6 pieds de hauteur. Votre grandeur relativement à celle du globe terrestre, est donc moindre que ne le serait celle d'une fourmi marchant autour d'un boulet de la grosseur du Panthéon. Or, supposez-vous marcher autour de ce globe, en tout sens, comme le ferait un fourmi autour d'un immense boulet. Ce globe est d'aimant, et c'est son attraction qui vous attache invisiblement à sa surface.

Quel que soit le point du globe où vous marchiez, vous appellerez toujours *bas* la surface que vous avez sous les pieds, et *haut*, l'espace situé au-dessus de votre tête. Vous pouvez vous placer successivement en tous les points du globe sans exception: tous ces points seront nécessairement le bas pour vous, et le point correspondant de l'espace sur votre tête sera de même toujours le haut. Ce n'est donc là qu'une affaire de position par rapport à vous, et non pas une réalité absolue. Deux observateurs situés aux extrémités d'un même diamètre auront le haut réciproquement opposé; deux autres, placés à l'extrémité d'un second diamètre croisant le premier à angle droit, feront le haut en deux points perpendiculaires aux premiers. Ainsi de suite. Si le globe entier était couvert d'observateurs, chacun d'eux plaçant le haut sur sa tête, il s'ensuivrait que l'espace environnant tout entier serait le haut, pour l'ensemble de la population du globe.

Voilà le ciel: ce mot n'exprime plus maintenant autre chose en astronomie que le *haut* relatif à notre position, c'est-à-dire l'espace indéfini environnant le globe. Si c'est l'observateur qui change de position en se déplaçant à la surface du globe, il change ainsi à chaque instant de point vertical et de ciel. Si l'observateur ne se déplace pas lui-même, ce point vertical n'en change pas moins à chaque instant pour chacun de nous, car le globe tourne sur lui-même; il fait ainsi décrire en 24 heures une circonférence entière à tout être placé à sa surface.

Ainsi donc il n'y a ni haut ni bas dans l'univers; par conséquent, ni droite ni gauche, ni aucune position absolue. La terre est une sphère isolée dans l'espace, et cet espace s'étend à l'infini dans tous les sens et tout autour d'elle.

A l'infini... Essayez d'approfondir le sens exact de ce mot. Supposons que, voulant mesurer cet infini, vous partiez de la terre comme point de départ et que vous vous dirigiez vers un point quelconque du Ciel. Eh bien! quel que soit le point de l'espace vers lequel vous vous dirigiez, en ligne droite et sans jamais interrompre votre course, lors même que vous vous enfonceriez dans cet espace avec la vitesse de la lumière (70,000 lieues par seconde) ou plus rapidement encore si vous osez le concevoir — vous pourriez...., écoutez!.... vous pourriez voler pendant des années entières avec cette vitesse prodigieuse, pendant des siècles entiers, des siècles de siècles, et vous n'atteindriez jamais aucune limite à cette immensité.

A mesure que les abîmes se refermeraient derrière vous, d'autres abîmes s'ouvriraient en avant, perpétuellement, sans fin et sans trêve quel que soit le nombre des siècles accumulés en votre voyage; sans cesse l'immensité resterait béante, et vous épuiseriez plutôt la série des siècles possibles, vous absorberiez le temps, vous vous identifieriez avec l'éternité plutôt que de vaincre cette puissance de l'infini qui, inaccessible, fuirait éternellement devant vous en se riant de votre ardente poursuite. En réalité, votre long et incommensurable voyage serait identiquement comme si vous étiez resté dans le repos le plus complet. Devant l'infini, vous n'auriez pas avancé d'un seul pas.

Si donc, considérant un instant le globe terrestre

comme unique dans cet infini qui l'environne de toutes parts, vous supposiez qu'il pût y tomber comme un boulet dans un abîme, ce globe tomberait, tomberait pendant des siècles de siècles et continuerait de tomber incessamment, toujours, sans que dans toute la durée de l'éternité il atteignit jamais le fond de l'abîme. Après mille siècles de chute, il continuerait de tomber mille siècles encore, et pendant mille fois mille siècles, et cela sans jamais approcher du terme. Ce serait absolument comme s'il était resté en repos, car en réalité, le chemin qu'il aurait parcouru ne serait encore et ne serait jamais que zéro, comparé à l'infini....

Autour du globe terrestre repose un léger duvet comme sur les joues adolescentes, comme sur la tendre pêche qu'une main trop rude n'a pas encore effleurée. C'est l'atmosphère azurée dont la terre est environnée; les nuages sont bercés dans son sein à une faible hauteur; la forme concave que nous remarquons dans ce dôme apparent, n'est qu'un résultat de la perspective. Nous vivons, petits êtres microscopiques, plus raisonnables que raisonnables, au fond de ce duvet et le bleu du ciel n'est autre que cette atmosphère elle-même. En s'élevant vers la partie supérieure, sur les montagnes ou en ballon, on perd cette nuance céleste, et l'on reconnaît que l'espace est incolore. Un séjour de quelques instants convaincrat mieux encore que la couleur du ciel terrestre revient exclusivement à cette atmosphère. L'astre glacé des nuits est, en effet, privé d'air, et pendant ses interminables journées (quinze fois plus longues que les nôtres) au lieu de ce beau pavillon, on ne possède qu'une immensité noire et lugubre, peuplée à la fois d'un astre brûlant, le soleil; d'une lune aux phases variables, la terre, et de la multitude des étoiles.

La terre fait partie, comme vous le savez, d'un système des mondes dont le soleil est le centre. Représentez-vous, planant au sein de l'étendue, un boulet de canon. A différentes distances autour de ce boulet, quatre grains de plomb: Mercure, Vénus, la Terre et Mars. Plus loin, quatre balles: Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Ces grains et ces balles tournent autour du boulet. Tel est en somme le système planétaire. Seulement les quatre grains de plomb sont gros comme la terre ou un peu moins; les balles sont de 100 à 1,400 fois plus grosses encore, et le boulet est un million et demi de fois plus volumineux que ladite terre.

Ce système est suspendu en équilibre dans l'espace. Qui le soutient? Nul ne le sait. Est-il en repos? Non. Il gravite, ou, ce qui est la même chose, il tombe. Il tombe dans l'abîme infini. Il tombe avec une vitesse évaluée à deux lieues par seconde, plus de sept mille lieues à l'heure. Que la ligne suivie dans ce cours soit courbe, sinuose ou droite, nous avons vu plus haut que nous pouvions tomber éternellement sans craindre de heurter le fond de l'infini.

CAMILLE FLAMMARION.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

AVIS.

Le Maire de la ville de Monaco informe le public que le sieur Louis Lazermé, serrurier et arquebuisier, demeurant à Monaco, ayant demandé l'autorisation d'établir une forge dans une construction en planches, située au quartier de S'-Michel, il sera procédé à une enquête de *commodo et incommodo* relative à l'établissement de la dite forge.

En conséquence, le plan de cette construction restera déposé, à compter de ce jour jusqu'au 16 courant inclusivement, au Secrétariat de la Mairie, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et faire les réclamations et observations qu'elles estimeront.

Passé le délai ci-dessus il sera statué sur la demande du sieur Louis Lazermé sans avoir égard aux réclamations ultérieures.

Fait à Monaco le 8 Août 1871.

Le Maire,

GASTALDY.

AVIS.

La Direction de l'Usine à Gaz de Monaco croit devoir prévenir le public qu'elle n'est plus à même de donner suite aux demandes de charbon-coke qui lui seront adressées.

Monaco, le 14 Août 1871.

Le Directeur de l'Usine à Gaz,

F. FÉNEUX.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 7 au 13 Août 1871

GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, français, c. Musso, sable
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *St-Antoine*, id. c. Jeume, id.
 MENTON. b. *Joseph et Marie*, id. c. Fornari, fûts v.
 GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise*, id. c. Baralis, sable
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Musso, id.
 MENTON. b. *Jeune Eleire*, id. c. Palmaro, sur lest
 PORTO FERRAJO. b. *la Nouvelle Assomption*, italien,
 c. Canovaro, charbon

Départs du 7 au 13 Août 1871

FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, français, c. Musso, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 CETTE. b. *Louis Désiré*, id. c. Roquette, fûts v.
 MENTON. b. *Conception*, italien, c. Dagnino, pom. ter.
 GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, français, c. Jeume, s. l.
 CETTE. b. *Joseph et Marie*, id. c. Fornari, fûts vides
 GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise*, id. c. Baralis, sur lest
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Musso, id.

LA MODE ILLUSTRÉE

S'il y a des économies qui coûtent beaucoup d'argent, il est aussi des dépenses qui en rapportent beaucoup, parce qu'elles sont productives, et permettent de supprimer un grand nombre de frais; tel est, entre autres, l'abonnement à la *Mode illustrée*, journal de la famille, publié par MM. Didot frères, fils et C^{ie}, rue Jacob, 56. Pour la modique somme de 12 fr. par an, à Paris, 14 fr. pour les départements, ce journal met chaque mère de famille à même d'exécuter tous ses vêtements, et ceux de ses enfants, et par conséquent d'épargner les frais toujours considérables de la main d'œuvre; la *Mode illustrée*, paraissant chaque semaine, publie 52 numéros et 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle, contenant tous les objets qui font partie de la toilette; on trouve, en outre, dans ce journal, des recettes de ménage, des articles d'éducation, des romans intéressants et moraux, en un mot tout ce qui peut servir, instruire la famille et lui plaire. La *Mode illustrée* en est à sa douzième année d'existence; son administration a toujours fait honneur à ses engagements qui ont souvent été dépassés, dans l'intérêt de ses abonnées; aussi a-t-elle retrouvé son nombreux public, fidèle dévoué, et rendant hautement témoignage de son utilité. On peut s'abonner pour l'année, pour six mois, ou pour trois mois (14 fr. 7 fr. ou 3 fr. 50), à volonté, en envoyant soit un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. Firmin Didot frères, fils et C^{ie}, soit des timbres-poste.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Été.

DE MENTON A NICE

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS				
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN		SOIR		
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
			MENTON . . .	8 45	12 30	5 6	8 35	10 40
65	50	35	ROQUEBRUNE . . .	8 55	12 40	5 22	8 45	—
90	65	50	MONTE CARLO . . .	9 4	12 49	5 32	8 56	11 4
1 10	85	60	MONACO . . .	9 23	12 56	5 44	9 3	11 10
1 80	1 35	1	EZE . . .	9 34	1 9	5 57	9 16	—
2	1 50	1 10	BEAULIEU . . .	9 42	1 17	6 5	9 24	—
2 25	1 70	1 25	VILLEFRANCHE . . .	9 49	1 24	6 16	9 31	11 33
2 80	2 10	1 55	NICE . . .	10 3	1 37	6 29	9 44	11 46

DE NICE A MENTON

			STATIONS	MATIN		SOIR		
				H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
			NICE . . .	8 15	12 15	4 —	8 20	11 50
55	45	30	VILLEFRANCHE . . .	8 32	12 27	4 12	8 32	12 2
80	65	45	BEAULIEU . . .	8 39	12 34	4 19	8 39	—
1	75	55	EZE . . .	8 47	12 42	4 27	8 47	—
1 80	1 35	1	MONACO . . .	9 10	1 —	4 41	9 2	12 26
2	1 50	1 10	MONTE CARLO . . .	9 16	1 6	4 47	9 8	12 31
2 20	1 65	1 25	ROQUEBRUNE . . .	9 21	1 15	4 56	—	—
2 80	2 10	1 55	MENTON . . .	9 34	1 24	5 5	9 24	12 47

Hôtel-Restaurant de Strasbourg

TENU PAR **LOUIS BOULAS**
 Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris
 Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.
 SALLE DE BILLARD.
 Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

A VENDRE

Parcelles de terrain de diverses contenances
 Quartier de la Colla, près la gare de Monaco.
 S'adresser à M. FRANÇOIS BIVÈS pour tous renseignements

TAVERNE ALSACIENNE

tenue par JAMBOIS, à la Condamine.
 Magnifique établissement, à proximité du Casino.
 Déjeuners chauds et froids. — Bière de Vienne à 35 cent.
 Consommations de 1^{er} choix. — Billards.

A VENDRE FONDS de COMESTIBLE
 ET D'ÉPICERIE bien achalandé. Facilités pour le paiement.
 S'adresser à M. GINDRE, courtier expéditionnaire, à Monaco.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

UNE VISITE A MONACO

Prix: fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

GRAND HOTEL DES BAINS

au Port, tenu par EUGÈNE REY.
 La Pension, pendant l'été, avec Déjeuner, Dîner, Logement et Service compris, est seulement de 8 francs par jour.

BAINS DE MER DE MONACO.

SAISON D'ÉTÉ 1871.

La rade de MONACO, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage, ainsi qu'à TROUVILLE, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. CABINES élégantes et bien aérées.

BAINS d'EAU DOUCE et BAINS de MER CHAUDS.

GRAND HOTEL DES BAINS sur la plage. — Appartements parfaitement meublés — Pension modérée pour familles.

LE SEUL BAIN DE MER possédant un CASINO, qui offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN, HOMBURG et BADEN-BADEN. — CABINET de LECTURE où se trouvent toutes les publications Françaises et Étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. Orchestre d'élite.

Les JARDINS DE MONTE CARLO qui s'étendent en terrasses

du CASINO à la mer offrent, outre les points de vue les plus pittoresques, des promenades agréables au milieu des Palmiers, des Caroubiers, des Cactus, des Aloès, des Géraniums, des Lauriers-rose, des Tamarins et toute la flore d'Afrique.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER, SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.